

EASYTAXE 2014 est en ligne !

ASP met à la disposition de vos entreprises partenaires un outil de calcul de Taxe d'Apprentissage simplifié : **EASYTAXE**

Installez sur votre site internet le lien personnalisé en l'intégrant le logo et le lien hypertexte transmis par mail le 23 janvier 2014 dans lequel est attaché cette pièce jointe. Cette action garantit la traçabilité des versements qui vous sont destinés !

Déclarez et calculez votre Taxe d'Apprentissage avec :



Pour tout renseignement : ASP - tél : 01 79 71 19 20 service « Hot Line » mail contact@asponline.org
Site ASP : www.asponline.fr



Proposition de présentation de votre page consacrée à l'apprentissage sur le site de votre établissement.